

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 JUILLET 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la ville de Clermont, tenue à la salle municipale de l'hôtel de ville le 12 juillet 2021 à 20 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Le conseil municipal de la ville de Clermont siège en séance ordinaire ce lundi 12 juillet 2021.

Sont présents à cette rencontre :

Monsieur Rémy Guay, conseiller
Monsieur Luc Cauchon, conseiller
Madame Nadine Tremblay, conseillère
Madame Josée Asselin, conseillère
Madame Solange Lapointe, conseillère
Monsieur Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Sont également présents : madame France D'Amour, directrice générale ainsi que monsieur Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO 12200-07-21**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉ-SOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour présenté soit adopté.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2021 et de la séance extraordinaire du 5 juillet 2021.**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Fonds canadien de revitalisation des communautés – Développement économique canada pour les régions du Québec
- 6. Travaux publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles – autorisation de signature des avis et des constats d'infractions
- 8. Sécurité publique**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de juin 2021
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 juin 2021

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

13. Levée de l'assemblée

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION NO 12201-07-21**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les membres du conseil municipal adoptent les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 juin 2021 et de l'assemblée extraordinaire du 5 juillet 2021, ce avec dispense de lecture ; une copie dûment certifiée des procès-verbaux leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES
RÉSOLUTION NO 12202-07-21**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSÉE ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont octroie l'aide financière suivante :

- Regroupement pour l'intégration sociale de Charlevoix 50 \$

**5.2 FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC
RÉSOLUTION NO 12203-07-21**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada a mis en place un nouveau programme d'aide financière « Fonds canadien de revitalisation des communautés » visant à soutenir les communautés, les villes et les villages à travers le Canada afin qu'ils investissent dans des infrastructures qui contribueront à la vitalité des communautés, qui soutiendront la cohésion sociale et économique et qui aideront à relancer les communautés;

CONSIDÉRANT QUE la réfection du bâtiment hébergeant la Maison des jeunes, situé au 50 rue Lapointe à Clermont, et le réaménagement de son terrain font partie du projet de revitalisation du centre-ville de la Ville de Clermont;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NADINE TREMBLAY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la directrice générale, ou en son absence le directeur général adjoint, soit autorisée à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière « Fonds canadien de revitalisation des communautés » du gouvernement du Canada pour son projet de réfection du bâtiment hébergeant la Maison des jeunes et le réaménagement de son terrain;

QUE le maire ou le maire suppléant et la directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande d'aide financière.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 JUILLET 2021

7.1 RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES AVIS ET DES CONSTATS D'INFRACTIONS RÉSOLUTION NO 12204-07-21

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (L.R.Q., c. S-3.1.02, a. 1, 2e al.) vient d'être modifié par le Gouvernement du Québec;
CONSIDÉRANT QUE ce Règlement est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2021;

CONSIDÉRANT le fait qu'une partie de ce Règlement est intégré à notre Règlement de zonage, mais que les amendements ne s'y retrouvent pas;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les inspecteurs municipaux à signer tous les documents relatifs à l'application de ce Règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par les instances juridiques de désigner les officiers autorisés à émettre des avis et des constats d'infraction;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser les inspecteurs municipaux, madame Nadine Bélanger et monsieur Julien Lavoie à signer tous les documents relatifs à l'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, plus particulièrement, les avis et les constats d'infraction.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE JUIN 2021 RÉSOLUTION NO 12205-07-21

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT de ratifier les déboursés de juin 2021 au montant de **128 722,50 \$** (*chèques manuels : 44 658,33 \$ + prélèvements 84 064,17 \$*) ainsi que le versement des salaires de juin 2021 au montant de **88 534,77 \$**.

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 30-06-2021 RÉSOLUTION NO 12206-07-21

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de juin 2021;

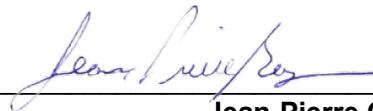
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de juin 2021 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de **158 119,94 \$** (*158 269,94 \$ - chèque annulé : 150.00 \$*).

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 12 JUILLET 2021

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE
RÉSOLUTION NO 12207-07-21**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE la
séance soit levée à 20 h 05.



Jean-Pierre Gagnon
Maire



France D'Amour
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



France D'Amour
Directrice générale